



BIO
en HAUTS-DE-FRANCE

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 95 • janvier 2024 • www.bio-hautsdefrance.org

**AGRICULTEURS BIOLOGIQUES
DE CONSERVATION :
TÊTES CHERCHEUSES !**



ÉDITO DE SOPHIE TABARY, PRÉSIDENTE

"Vous avez peut-être l'impression de donner des coups d'épées dans l'eau, mais je vous assure que si Bio en Hauts-de-France n'était pas là, ce serait pire. La bio est une agriculture d'avenir, il faut tenir bon".

Cette remarque nous a été faite par un de nos financeurs. Et nous abordons cette nouvelle année plus que jamais motivés par ces preuves de soutien qui se multiplient, mais aussi par les événements dramatiques rencontrés dans le Pas-de-Calais, qui sont à la fois le résultat du réchauffement climatique et de pratiques agricoles non responsables.

Maintenir des haies, des agrosystèmes vivants, proposer une vision transversale du métier, c'est l'ADN de l'agriculture bio. Si 2024 restera certainement encore marquée par la crise, quelques indicateurs laissent présager une reprise du marché. Dans ce contexte, comme en 2023, nous continuerons de :

- donner aux collectivités des outils pour atteindre les objectifs d'Egalim,
- défendre une vraie montée en compétences sur la bio à travers la loi d'orientation agricole,
- porter la bio lors des discussions sur les dossiers PAC 2024 compte-tenu de l'insuffisance des enveloppes budgétaires dans la programmation et le retard de traitement des dossiers,
- la préparation des 50 (et un!) ans de Bio Hauts-de-France.

Dans la même veine, nous accorderons beaucoup d'attention à l'évolution de l'agriculture régénératrice en région, pleine de promesses, dans laquelle s'engagent les grands de l'agro-alimentaire : il est en effet hors de question de laisser un nouveau label HVE émerger sans garanties.

Nous vivons dans une époque bouleversée, pourtant çà et là, des initiatives apparaissent, amorçant des jours meilleurs. Plus que jamais, votre mobilisation dans les territoires est importante. J'en veux pour preuve l'action d'agriculteurs bio dans l'Aisne qui ont réussi à attirer l'attention d'élus locaux, dans un département loin d'être acquis à notre cause. Il me tient aussi à cœur de souligner le courage des adhérents de Biocer qui ont refusé de se faire absorber par une plus grosse structure, préférant rester maîtres de leur outil malgré la crise économique qu'ils traversent.

Se mobiliser conduit à du résultat, et Bio en Hauts-de-France est fière de servir de relais à ces volontés émanant de collectifs d'agriculteurs bio qui refusent le fatalisme. Nous vous attendons nombreux aux réunions territoriales programmées début février : ces temps d'échanges permettront aux administrateurs d'être au plus juste pour porter votre voix et servir de caisse de résonance à vos idées. **Au nom de toute l'équipe, je suis heureuse de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.**



BIO
en HAUTS-DE-FRANCE

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément PI01462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°95]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Matthieu Chanel, Adobe stock

Imprimeur : Exaprint sur papier recyclé

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1700 exemplaires.

SOMMAIRE

2 • EDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

OGM EN BIO, C'EST ENCORE ET TOUJOURS NON ! // SENSIBILISER LE PUBLIC SCOLAIRE : ET SI LA BIO OUVRAIT SES PORTES EN 2024 ? // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

LES COMBATS ET VICTOIRES SYNDICALES DE LA FNAB EN 2024 // PROJET DE LOI FINANCE 2024 // AIDE D'URGENCE À LA BIO VOLET 2

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

L'ORBIS, UNE SOLUTION POUR TENDRE VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION ?

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

UNE ANNÉE 2023 DIFFICILE POUR LES ARBORICULTEURS

9 • TERRITOIRES

JOURNÉE DES TERRITOIRES BIO À GRANDE-SYNTHE : LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

10 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

DU FOIN DE LUZERNE BIO POUR LES ÉLEVEURS LOCAUX

11 • PORTRAIT DU MOIS

ANTHONY DEMANEZ, ÉLEVEUR LAITIER BIO À MARBAIX (59)

12. AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



OGM EN BIO, C'EST ENCORE ET TOUJOURS NON !

Alors que la culture des OGM à des fins commerciales est interdite en France depuis 2008, une nouvelle loi européenne pourrait mettre fin à cette interdiction.

Nouveaux OGM / anciens OGM : quelle différence ?

Dans les anciens OGM, le principe était d'ajouter un gène extérieur à la plante (issu d'une plante totalement différente, voire d'un animal), visant à rendre les plantes résistantes aux herbicides ou à leur permettre de produire leur propre insecticide (ex : le maïs Mons 810). Dans les nouveaux OGM, le principe est de modifier un gène déjà présent dans la plante. En 2021, environ 40% des demandes d'autorisations de nouveaux OGM visaient à rendre les plantes plus résistantes aux herbicides.

Où en est la réglementation européenne ?

Une proposition de loi vise à assouplir la législation en proposant en particulier :

- **d'abandonner la procédure en vigueur pour les semences** (*toute entreprise souhaitant commercialiser un OGM doit adresser une demande à l'autorité compétente d'un Etat membre de l'UE*)
- **de faciliter les essais en plein champ**
- **de supprimer l'obligation générale d'étiquetage** afin que ces innovations arrivent plus vite sur le marché

Pour le moment, les 27 pays membres de la commission européenne ne s'entendent pas sur la dérégulation de ces nouveaux OGM.

Nouvelles techniques = mêmes risques

- Ces techniques sont encore nouvelles : il y a encore des **incertitudes quant aux effets sur la santé et l'environnement**
- Sous couvert de contribuer à la sécurité alimentaire et de répondre aux objectifs du pacte vert pour l'Europe, les promoteurs de ces techniques ont surtout pour objectif **d'améliorer leur compétitivité**
- Ce sont des techniques ciblées sur quelques espèces (soja, colza), conduisant à un risque **de spécialiser un peu plus encore l'agriculture...**
- L'évolution réglementaire risque d'accroître le **brevetage et la pro-**

priété intellectuelle sur le vivant, pouvant créer davantage de dépendances encore pour les agriculteurs et les PME semencières.

Une nouvelle fois, il s'agit d'une orientation techniciste de l'agriculture susceptible de compromettre les solutions fondées sur la nature.

Pour assurer le droit à l'information des paysans bio et des consommateurs bio, et pour assurer un avenir sans OGM pour les filières bio : notre réseau exige que la réglementation prévoit l'étiquetage et la traçabilité de ces nouveaux OGM.

Comment agir ?

Notre réseau FNAB est engagé à plusieurs niveaux :

- Participation au comité de dialogue biotechnologies de l'ANSES
- Veille réglementaire et alliance avec le collectif Objectif Zéro OGM

En région, le conseil d'administration de Bio en Hauts-de-France, s'engage à :

- Informer les adhérents : la complexité du dossier nécessite de la pédagogie
- Être prêt à agir en faveur de l'étiquetage et de la traçabilité (*pétitions, actions auprès des députés européens, relais auprès d'associations locales...*)

Si ce sujet vous préoccupe, nous nous tenons à votre écoute pour organiser un webinaire, une réunion ou autre proposition.



Jean-Baptiste Pertriaux
03 22 22 58 30
jb.pertriaux@bio-hdf.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

140

C'est le nombre de **participants** à la projection-débat co-organisée avec A PRO BIO au cinéma le Méliès à Villeneuve d'Ascq le 21 novembre dernier. Le film projeté « Les agités du bocage » s'est suivi d'un débat avec plusieurs témoignages d'acteurs de la filière bio.

SENSIBILISER LE PUBLIC SCOLAIRE : ET SI LA BIO OUVRAIT SES PORTES EN 2024 ?

Bio en Hauts-de-France s'associe aux Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) afin de proposer des visites de fermes au public scolaire au cours de ce printemps 2024. L'objectif étant de faire mieux comprendre les liens entre alimentation, agriculture et environnement, pour qu'à terme les élèves puissent tendre vers un modèle de consommation plus responsable.

Expliquer l'agriculture bio aux enfants : et si vous en étiez ? Que vous ayez l'habitude de pratiquer l'accueil ou non sur votre ferme, vous pouvez rejoindre la démarche pour expliquer aux enfants, le plus simplement possible, ce qu'est l'agriculture bio, en quoi elle est différente et pourquoi c'est important...

Rapprochez-vous de Tessa pour en savoir plus sur les modalités de participation.



Tessa Durand
07 87 32 86 37
t.durand@bio-hdf.fr

LA PAROLE À JOSÉPHINE BOUTIN, ADMINISTRATRICE :

Je n'avais jamais entendu parler de ces nouveaux OGM avant la présentation du sujet par la FNAB lors d'un conseil d'administration de Bio en Hauts-de-France. Une actualité sidérante ! Lorsqu'il a été question de s'emparer du sujet, je me suis positionnée, même si je ne suis absolument pas experte. C'est un sujet très complexe, pointu, mais depuis que je le suis, je constate qu'il y a plein de façons de l'aborder : technique, morale, politique... L'aspect santé est ce qui me touche le plus et qui a été déclencheur dans mon investissement. Je suis des conférences pour me tenir informée ; avec les appuis techniques de la FNAB et de Bio en Hauts-de-France, je trouve mes repères. Pour l'instant, aucune action n'est définie, mais nous restons vigilants pour agir si besoin. Il faut absolument que le public soit informé de ce qui est en train de se discuter à l'échelle européenne.



• RÉSEAU NATIONAL

LES COMBATS ET VICTOIRES SYNDICALES DE LA FNAB EN 2023

Adhérer à Bio en Hauts-de-France, c'est aussi adhérer à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, notre réseau professionnel à vocation syndicale. Défendre le revenu des producteurs bio, protéger les agriculteurs bio et leur label, construire demain... Retour sur quelques victoires obtenues et combats menés en 2023 !

Vous trouverez tout le détail dans le support joint à ce numéro de LABienvenue.



PROJET DE LOI DE FINANCE 2024 : LES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES APPELLENT AU MAINTIEN DES HAUSSES DE REDEVANCES SUR L'EAU

Alors que le projet de loi de finances est en cours d'examen au Sénat, le Gouvernement a confirmé l'abandon de la hausse des deux redevances sur l'eau prévues pour le secteur agricole, dont celle sur les pollutions diffuses, précisément censée mettre à contribution les utilisateurs de pesticides. Ce revirement génèrera un manque à gagner de près de 50 millions d'euros par an pour les Agences de l'eau qui ont pour seule mission la préservation de l'eau que nous consommons.

L'augmentation des redevances, un outil efficace pour accélérer des changements nécessaires

De plus en plus de collectivités se retrouvent dans l'impasse pour fournir une eau simplement potable à leurs habitants, à titre d'exemple Eau de Paris annonce un triplement des coûts de traitement de l'eau pour supprimer les pesticides. Une taxation plus importante des pressions agricoles sur l'eau devait permettre de financer des programmes d'accompagnement pour un changement de modèle agricole là où il y en a le plus besoin.

"Le ridicule de cette vision court-termiste, c'est qu'une partie de ces nouvelles recettes devaient venir financer des

budgets d'adaptation au réchauffement climatique et on sait que c'est le secteur agricole qui en a le plus besoin" s'indigne Stéphane Rozé, référent professionnel sur l'eau à la FNAB et membre du Comité national de l'eau.

Le secteur agricole doit prendre sa part dans le coût de l'eau

Alors que l'agriculture est le secteur qui consomme le plus d'eau et impacte le plus sa qualité, il ne contribue qu'à hauteur de 6% des redevances perçues par les Agences de l'eau. L'augmentation des redevances va dans le sens d'un rééquilibrage progressif et d'une application, encore très partielle et pourtant nécessaire, du principe pollueur-payeur.

Le rééquilibrage dans la contribution des différents secteurs est une demande de long terme des instances de l'eau. *« Au-delà du seul aspect financier en faisant cavalier seule, la profession agricole va encore crispier le dialogue au sein des instances de l'eau alors que les enjeux augmentent avec la raréfaction de l'eau »* regrette Stéphane Rozé. *« Le secteur agricole ne peut plus s'émanciper des contraintes qui pèsent sur les autres usagers de l'eau ».*



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Découvrez nos propositions pour une meilleure protection de l'eau



AIDE D'URGENCE À LA BIO VOLET 2 : UNE AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE EN DISCUSSION

Le deuxième fond d'aide d'urgence à la bio porté par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire auprès de l'Union Européenne prévoyait une enveloppe budgétaire initiale de 60 millions d'euros. Les dossiers déposés vérifiant les critères d'éligibilité représentent finalement 94 millions d'euros. Dans cette optique, le Gouvernement a déposé une demande auprès de la Commission Européenne afin d'augmenter l'enveloppe budgétaire de 34 millions d'euros. En attendant l'accord de la Commission Européenne, l'ensemble des dossiers éligibles recevront, dès début décembre, un acompte de 76% du montant total de l'aide. Pour information, en Hauts-de-France, 121 dossiers ont été déposés et 110 dossiers sont éligibles, pour un montant de 4,2 millions d'euros.



Camille ROMEU
06 74 69 87 60
c.romeu@bio-hdf.fr



LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



RESTAURATION COLLECTIVE : En 2023, les communes de Dury, Longueau, St Fuscien et Saleux (80) ont été accompagnées par Bio en Hauts-de-France pour réduire le gaspillage dans les cantines scolaires. Deux pesées réalisées, quelques mesures de réduction du gaspillage mises en place : quelques premiers résultats déjà observés ! Satisfaites de la dynamique, les communes souhaitent prolonger l'accompagnement en 2024 avec comme objectif de répondre à la loi EGAlim. Camille les accompagne : c.romeu@bio-hdf.fr



BALAVOINE : Le projet Balavoine, pour « boisson à l'avoine », démarre en 2024. Il est issu de la réflexion d'un agriculteur : pourquoi ne ferions-nous pas une boisson à base d'avoine bio et régionale ? Des élèves d'UniLaSalle commencent à plancher sur le sujet, ils présenteront leurs résultats en début d'année. Plus largement, à travers Balavoine, c'est la question création de valeur dans la filière grandes cultures à travers la transformation qui sera étudiée. La voie est libre pour nous rejoindre dans ce projet piloté par Fanny : f.vandewalle@bio-hdf.fr



LEGUMILAB : En partenariat avec A PRO BIO et Agro-Transfert, ce projet vise à faire le tour de la vaste question des légumineuses, tant sur les aspects consommation que production. Parmi les actions prévues : le sondage de restaurateurs sur leurs pratiques et intérêts à introduire des légumineuses, la réalisation d'une boîte à outils pour l'accompagnement des acteurs mais aussi la réalisation d'un état des lieux de la filière et d'analyses technico-économiques des légumineuses à graine bio pour l'alimentation humaine. Les travaux sur la valorisation de la féverole seront également approfondis. f.vandewalle@bio-hdf.fr



POMMES DE TERRE ROBUSTES : Depuis la signature de la convention visant à développer les variétés robustes en France, le projet continue de rassembler (49 signataires à ce jour et de nouveaux partenaires rejoignent le projet au fil de l'eau dont le réseau Biocoop, le CNIPT, la chambre régionale d'agriculture...). Notre participation au Mondial de la Frite a confirmé l'intérêt de ces robustes auprès des consommateurs. La liste des variétés considérées comme robustes vient de paraître et l'ensemble des partenaires sont invités le 26 janvier prochain à les découvrir au Pôle Légumes. Alain suit le projet. a.delebecq@bio-hdf.fr



BIODIVERSITE : Dans le cadre de la planification écologique et avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, nous engageons en 2024 des partenariats avec les naturalistes (ADEP, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, Picardie Nature, CON...) pour enrichir les inventaires dans les fermes et l'accompagnement des agriculteurs bio en faveur de la biodiversité. Votre contact pour en savoir plus : jb.pertriaux@bio-hdf.fr



CULTURES INNOVANTES : Les visites de fermes équipées en matériels de tri ont montré la diversité des investissements possibles pour les producteurs souhaitant se diversifier. Différents profils ont été présentés, allant de 10000€ avec un peu de travail manuel à prévoir pour des petites surfaces visant le circuit court, à des matériels plus conséquents autour de 100000€ pour des volumes plus importants : des installations polyvalentes partagées entre plusieurs agriculteurs. Une carte des matériels disponibles en région sera mise à disposition. Hélène est l'interlocutrice sur ce projet : h.plumart@bio-hdf.fr



FILIERES SUCRE ALTERNATIVE : L'assemblée générale de la fABrique à sucres s'est déroulée le 19 décembre à Escaudœuvres. Au programme : validation des statuts, élargissement du conseil d'administration, visite du site où sera implantée la micro-sucrerie... Chacun a pu représenter ses motivations, l'occasion de rappeler combien le projet est nécessaire et pertinent. Le travail autour du positionnement et de l'identité de visuelle du sucre qui sera produit se poursuit. c.philip@bio-hdf.fr



L'ORBIS, UNE SOLUTION POUR TENDRE VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION ?

Gérer les adventices dans un système en rupture, sans travail du sol et sans herbicide, à l'échelle de la rotation, c'est l'objectif de l'essai pluriannuel ABAC (Agriculture Biologique – Agriculture de Conservation). Trois systèmes de cultures sont expérimentés : Système en Techniques Culturelles Simplifiées (TCS), Système Strip till (travailler que la ligne de semis) et Système Semis Direct (SD).

Nous nous sommes rapprochés de la marque Roll N Sem en vue de développer un partenariat pour avoir du matériel à disposition et adapté à un système sans travail du sol. Eric Leroy, nous explique que "l'Orbis est une bineuse composée de disques inclinés et orientés en opposition sur 2 rangées". Ce concept laisse la possibilité d'intervenir dans un système avec des résidus de cultures.

Sa particularité est qu'il glisse sur le sol, dans une situation sur sol nu comme sur des couverts. Il est capable d'arracher les plantules et lorsque la plante est plus développée, il l'abîme à différent endroit, afin de la dessécher.



Disques non lisses à 8 mm d'épaisseur



Orbis en plein

La mise en place de cet essai ABAC a été réalisée en septembre 2022. Durant l'automne, il y a eu une explosion de ray-grass sur l'ensemble des modalités.

Sur le système en SD, le ray-grass est resté jusqu'au printemps et il a été détruit à floraison au mois de juin avec le semis d'un couvert multi-espèces au Weaving et un passage d'Orbis.

Dans le cadre de l'essai, l'outil est utilisé en plein et il est passé plusieurs fois pour assurer la destruction des adventices. Nous avons laissé une semaine entre chaque passage d'outil, ce qui a permis d'épuiser les plantes et de gérer le ray-grass au moment de l'implantation d'un méteil grain.

Le retour d'expérience de Jérémy Crespel, agriculteur bio

Jérémy veut passer la ferme en agriculture biologique de conservation. Pour cela, il a investi récemment dans un Strip till, le Stripcat de chez Sly, et dans l'Orbis de chez Roll N Sem, parce que « c'est la seule bineuse capable de passer dans des couverts ».

Depuis 2 ans, il teste le travail en bande pour ses cultures, avec large écartement, ce qui lui permet de les biner et de gérer l'enherbement de ses parcelles.

En 2023, son sarrasin était implanté à 60 cm et biné avec l'Orbis. L'avantage de cet outil est qu'il peut être utilisé tardivement, puisqu'au fur et à mesure que la culture se développe, un disque est enlevé ; il a su gérer ainsi des chardons.

La gestion de l'enherbement avec l'Orbis dépend du type d'adventices et de son stade de développement. Selon l'expérience de Jérémy, le chardon peut être géré avec plusieurs passages. Mais le rumex, qui est l'une des adventices problématiques de la ferme, l'Orbis n'a aucun effet : « le rumex se couche et se relève après ».

Sur les graminées tel que le ray-grass, si l'Orbis est utilisé au-delà du stade plantule, il n'est pas efficace. Par contre au stade floraison, il y a des résultats : il a pu l'observer cette année avec le binage de son tournesol. Cela n'a pas été une franche réussite, car le binage a été fait trop tardivement et le ray-grass a fait des graines créant de nouvelles levées après la récolte du tournesol.

Eric Leroy, revendeur de Roll N Sem en région, confirme cette observation, « il faut détruire le ray-grass juste avant le stade floraison, sinon celui-ci finit son cycle malgré le passage de l'Orbis. »

Depuis son achat, Jérémy a déjà utilisé l'Orbis sur 500ha, il doit déjà changer les roulements trop usés. En faisant le calcul, l'Orbis lui revient tout de même moins cher qu'une bineuse classique : il pense devoir changer les roulements tous les 2 ans, alors que pour une bineuse classique, il faut changer les socs tous les 100ha.

Jérémy utilise l'Orbis dans de nombreuses situations en faux semis, en bineuse, ou encore en rouleau pour détruire ses couverts végétaux. Il a pris cet outil avec un réglage hydraulique, ce qui lui permet de passer sur tous ses types de sol et de s'adapter à chaque situation, « même dans des sols argileux, cet outil est intéressant ».

La limite de l'Orbis, c'est la répétition du nombre de passages qui peut créer un tassement – une compaction de surface du sol. En effet, « *l'Orbis a tendance à damer le sol, car il travaille avec le principe de ripage.* »

Ses premières utilisations de l'outil étaient toujours faites avec un réglage de la pression hydraulique au maximum, afin d'assurer la destruction des plantes. Mais avec le temps, il a appris à régler l'outil selon les besoins et donc dès qu'il peut, il travaille avec moins de pression.

Pour limiter ce problème de tassement, il pense investir dans une bineuse à dents, notamment la Binnove qui est une bineuse à parallélogramme inversé, ce qui lui permet de rentrer dans un sol dur, « *plus le sol est dur, plus les dents vont rentrer.* »

Cet outil lui permettrait de mieux gérer les parcelles avec des graminées. Il l'utiliserait également en complément de l'Orbis, avec un passage de bineuse à dents pour le dernier binage de la culture, afin de reprendre potentiellement le tassement créé par l'Orbis.

Un autre essai lui permet de confirmer ce choix. Cette année,



Désherbage avec l'orbis

après la récolte, il a fait un 1er passage de Strip till, puis il est revenu au même endroit pour semer son couvert ; celui-ci est propre grâce au faux semis créé par le passage du Strip till.

Il a biné avec l'Orbis l'inter rang de couvert pour gérer les repousses et les adventices.

Pour préparer ses semis, il a essayé de faire un passage de Strip till dans l'inter-rang biné, il a remarqué que cette zone était très tassée, refermée et plus humide que les bandes avec le couvert qui a connu un passage de Strip till en amont. A cet endroit le sol était plus ouvert et aéré. Cela s'est remarqué aussi au débit de chantier, il pouvait rouler jusqu'à 12km/h dans les rangs avec le couvert, ce qui n'était pas possible sur les inter-rangs binés.

Jérémy pense que le système en bande est une solution pour développer l'agriculture biologique de conservation, avec un inter-rang large des cultures, laissant la possibilité d'intervenir, notamment pour gérer les vivaces. Son idéal serait d'avoir en inter-rang un couvert végétal qu'il détruirait à l'Orbis au printemps directement dans la culture.

SAVE THE DATE

Rencontre nationales 2024 « Agriculture biologique de conservation et eau », les 31 janvier et 1^{er} février au Temple sur Lot

Nous organisons un co-voyage pour y assister : si vous êtes agriculteur bio ou ACS et que cet événement vous intéresse, contactez-nous !

Rencontres Nationales 2024
AGRICULTURE BIOLOGIQUE de CONSERVATION et Eau

31 janvier - 1^{er} février
+ journée terrain le 2 février

Lot-et-Garonne - La Base
47110 Le Temple sur Lot

3 Conférences

- Charlène DESCOLLONGES / Hydrologue** - Changions de regard sur l'eau ! Enjeux autour du cycle de l'eau, agriculture et hydrologie régénérative.
- Mathieu MARGUERIE / Ingénieur PACA Arvalis** - Optimiser la couverture des sols en situation hydrique contrainte : quels enseignements de l'ACS en conditions méditerranéennes ?
- Murielle BOURNIVAL / Agronome au CETAB+ & Denis Ouellet / Agriculteur québécois en ABC** - Retours d'expérience du Québec sur l'ABC, les perspectives Outre Atlantique

7 TÉMOIGNAGES
de producteurs et techniciens

Partages d'expériences
et co-développement

Innovation collective
Co-construction de systèmes ABC de demain

INSCRIPTIONS + programme
decompactes-abc.org

Événement Facebook

Événement



Noëlie Delattre
07 87 86 93 03
n.delattre@bio-hdf.fr



Alain Delebecq
07 87 32 05 88
a.delebecq@bio-hdf.fr



UNE ANNÉE 2023 DIFFICILE POUR LES ARBORICULTEURS : "PAS DE FRUITS, PAS DE PRIX"

Suite à l'enquête « résilience » menée auprès de 200 fermes bio régionales début 2023, Bio en Hauts-de-France a rencontré plusieurs arboriculteurs bio durant l'été afin de caractériser les problématiques actuelles de la filière. Les conclusions mettent en évidence l'impact cumulé de la baisse de consommation, la hausse des coûts de l'énergie, la baisse de rendement lié au dérèglement climatique, mais aussi quelques pistes de développement mises en place avec les producteurs.

Une consommation en baisse

L'arboriculture fait face à la baisse de la consommation alimentaire. De manière très conjoncturelle au cours du 3ème trimestre 2023, les achats de fruits et légumes frais bio ont reculé de 6 % en volume et de 7 % en valeur par rapport au 3ème trimestre 2022. Il est à noter néanmoins que parmi les consommateurs bio, ceux de plus de 60 ans ont accru leur consommation de fruits et légumes bio : +9% par rapport au 3ème trimestre 2022. (Source : Agence Bio)

Hausse des charges et baisses des prix

L'effet ciseau (augmentation des charges et baisse des prix) est bien visible sur les résultats économiques. Les prix payés aux producteurs sont en baisse depuis 2022, jusqu'à chuter en-dessous du coût de production en 2023. On observe des prix plus volatiles depuis 3 ans et une diminution de la vente directe encore difficile à chiffrer. La majorité des arboriculteurs considère que la santé économique de leur ferme s'est dégradée depuis 3 ans.

Baisse des rendements

A cela s'ajoute une récolte 2023 décevante avec des rendements très inférieurs aux années précédentes, de l'ordre de 70% en moins en pommes par exemple. Certains producteurs ont confié que c'était « la pire récolte de leur carrière ». Les mauvaises conditions climatiques du printemps ont impacté la floraison et cela se combine avec le phénomène naturel d'alternance ; c'est-à-dire le fait que l'arbre subit un cycle bisannuel qui voit se succéder une année avec une forte production de fruits (telle que 2022) à une année avec peu de fruits (telle que 2023) ; phénomène particulièrement marqué cette année.

Impact du changement climatique

Les producteurs de fruits font face à des défis techniques liés au changement climatique sur une culture qui peut difficilement s'adapter d'une année à l'autre. Le changement climatique est concret puisque les épisodes de gel sont plus fréquents sur les 6 dernières années et font davantage de dégâts notamment après des hivers doux et moins marqués où les arbres redémarrent plus tôt. Les précipitations moins régulières et des épisodes orageux intenses remettent en question les choix variétaux tels que la poire conférence, fleuron de la production en région mais gourmande en eau, qui se voit ainsi passée de mode pour les futures plantations.

De nouveaux ravageurs comme le *Cydia Lobarzewskii* font leur apparition depuis 5 ans alors qu'ils étaient présents uniquement dans le sud de la France auparavant. Le carpocapse est désormais capable, quant à lui, de produire trois générations dans l'année contre une il y a quelques années, et les anthonomes sont également plus nombreux. Concernant les pathologies, l'oïdium se développe également, cela est à corréliser avec la baisse des précipitations : cette maladie fongique aérienne se développe

entre 10° et 20°, lorsque l'air est humide mais l'eau sous forme liquide ne permet pas sa germination à l'inverse de la tavelure.

Des facteurs de résilience à travailler

Néanmoins, l'enquête a également révélé que la diversité à la fois dans la production et dans les débouchés permet de gagner en résilience. De nombreux projets sont en émergence notamment la plantation de variétés plus robustes, l'installation de lutte anti-gel, l'intégration de moutons dans le verger pour rompre le cycle de certains ravageurs, la fertilisation à base de jus de luzerne, la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation permettant de diminuer les charges de stockage et de réfrigération, la recherche de nouveaux débouchés au plus près du consommateur : les producteurs nous donnent la preuve de leur adaptation.

Sous l'impulsion de Pierre Lecerf et Guy Vanlerberghe, arboriculteurs et administrateurs, Bio en Hauts-de-France souhaite poursuivre sa mobilisation et crée un espace d'échange ouvert à tous les arboriculteurs bio de la région afin de réfléchir ensemble, de partager et d'organiser des temps utiles à tous : formations ou visites de vergers et pourquoi pas par la suite accompagner un projet collectif.

CONTACTEZ-NOUS !



Déborah Decayeux
07 87 32 82 29
d.decayeux@bio-hdf.fr





JOURNÉE DES TERRITOIRES BIO À GRANDE-SYNTHÉ (59) : LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

L'alimentation bio locale et accessible, un enjeu aux mains des territoires. Tel était le thème de la journée des territoires co-organisée avec la Ville de Grande-Synthe le 7 novembre dernier. Une collectivité historique investie en faveur de la bio, qui a très vite compris les intérêts de cette agriculture.

« Cette journée est une reconnaissance pour la Ville de Grande-Synthe, qui souligne aussi qu'elle ne choisit pas simplement une option provisoire, mais s'enracine véritablement dans le service de l'intérêt général, de ses habitants », explique Karima Touil, Adjointe au maire de Grande-Synthe, Déléguée à la transition écologique et sociale. Accompagner les producteurs en AB, et plus globalement la filière bio, en sensibilisant les territoires à l'agriculture biologique, est une des missions de Bio en Hauts-de-France. Et pour cela, rien ne vaut le partage de bonnes pratiques.

La Ville de Grande-Synthe s'est en effet engagée afin de renforcer la résilience de son territoire face aux crises énergétiques, écologiques, sociales et aux mutations économiques. Sa stratégie alimentaire s'inscrit pleinement dans cette démarche : proposer aux citoyens des leviers d'actions pour devenir acteurs de leur propre alimentation à la fois locale, saine et durable, notamment envers les populations les plus vulnérables : repas 100% bio dans la restauration scolaire, banque de semences potagères partagées et ateliers « faire soi-même », jardins partagés et communautaires en pied d'immeubles, maîtrise foncière d'environ 25 hectares de terres agricoles pour la création de fermes urbaines multiservices...

Les participants à cette journée, une soixantaine d'élus et agents de collectivités de la région Hauts-de-France, ont été conviés à visiter la micro-ferme communale pour l'entraide alimentaire, afin de découvrir une illustration concrète des actions menées par la Ville : « un projet à la fois de démocratie participative, de démocratie alimentaire et de sécurité sociale alimentaire » le souligne Karima Touil. « À Grande-Synthe, la focale s'est vite portée sur l'agriculture biologique de proximité. Et pour rendre accessible une alimentation de qualité, saine, qui préserve la dignité de tout un chacun, la Ville a privilégié les cantines scolaires. Un débouché direct pour nos maraîchers bio. Évidemment, nous rencontrons quelques obstacles, la réglementation n'est pas toujours favorable. Mais faire le choix de cantines scolaires 100% bio est un objectif viable, il ne s'agit pas de quelque chose d'utopique. »

L'après-midi, 6 ateliers ont été proposés aux participants :

- Précarité, accessibilité des produits bio
- Retour en régie directe pour un approvisionnement bio local
- Organiser et animer un collectif d'agriculteurs pour un débouché local
- Comment avoir du bio local dans ma restauration collective ?
- Organiser un lieu de vente
- Créer un lieu de production par une stratégie foncière

La synthèse de ces ateliers est en ligne sur www.bio-hautsdefrance.org.

Bio en Hauts-de-France travaille avec les collectivités que ce soit sur le projet politique, la restauration collective, la précarité, l'accompagnement des producteurs (bio et conventionnels), l'organisation des filières... En tant que membre du réseau FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), elle peut mobiliser de nombreuses compétences pour vous accompagner dans le développement de l'agriculture biologique sur votre territoire.



GUIDE DU RETOUR EN RÉGIE DIRECTE

Aujourd'hui, afin de développer une restauration collective en cohérence avec les enjeux de transitions agricole et alimentaire des territoires, certains gestionnaires de cantines collectives s'interrogent sur une reprise en gestion directe de leur service. Dans l'objectif de les accompagner au mieux dans leurs réflexions, Bio en Hauts-de-France a produit un "Guide du retour en régie directe" compilant les premières pistes de réflexions, points de vigilances et clés de réussites autour des projets de reprise en gestion directe. Si vous êtes vous-même en réflexion sur ce type de processus et souhaitez un appui pour avancer dans votre projet, **n'hésitez pas à contacter Camille Romeu : c.romeu@bio-hdf.fr**

ET SI VOUS OSIEZ LA BIO SUR VOTRE TERRITOIRE ?

PODCAST A ÉCOUTER

DEMAIN ON SÈME

Spotify

podcasttoday

deezer

amazon music



Mathilde Joseph
07 87 32 58 88
m.joseph@bio-hdf.fr
Versant 59/62



Émilie Delemotte
07 87 86 93 03
e.delemotte@bio-hdf.fr
Versant 59/62



Delphine Beun
07 87 32 45 14
d.beun@bio-hdf.fr
Versant 80/60/02



DU FOIN DE LUZERNE BIO POUR LES ÉLEVEURS LOCAUX

En mai dernier, Fabien Housez, polyculteur et producteur de luzerne sur la commune d'Abscon (59), a accueilli un groupe d'éleveurs des Parcs naturels régionaux de l'Avesnois et Scarpe-Escout dans le cadre du plan d'actions « Plan bio en Scarpe-Escout », que Bio en Hauts-de-France accompagne.

A son installation en 2012, la ferme de 200 ha était plutôt orientée vers la production de pommes de terre et de cultures industrielles. Après quelques mauvaises années, Fabien décide d'arrêter la pomme de terre et de passer la ferme en agriculture biologique. En 2021, la ferme est certifiée et 1/3 de son assolement est destiné à la culture de la luzerne. Le reste de l'assolement est réparti entre maïs, blé, triticale, pois et une petite surface en courgettes pour une coopérative.

Ses objectifs :

- Simplifier son système
- Ramener de l'azote dans le sol
- Nettoyer les terres des adventices
- Ramener de la valeur ajoutée en produisant un fourrage de qualité pour les éleveurs
- Produire de la protéine

L'itinéraire technique pour un foin de qualité

La luzerne est semée à 25 kg/ha au semoir en ligne (pour les semences en bio il faut compter 8€/kg contre 6€/kg en conventionnel). Fabien mélange les variétés disponibles pour se garantir une levée au vu des conditions climatiques très changeantes d'une année sur l'autre et choisit celles à tige fine pour faciliter le séchage. Les éleveurs qu'il fournit préfèrent un fourrage 100% luzerne, en recherche de la protéine dans leur ration. La luzerne reste implantée 3 ans. A la première coupe il laisse fleurir 30 % de son champ avant de récolter pour qu'elle dure un peu plus longtemps. 4 à 5 coupes sont réalisées par an :

- la première en avril, valorisée en enrubanné
- la dernière aux alentours de septembre/octobre selon la météo



Il ne coupe pas en dessous de 10 cm (une hauteur de main) pour pouvoir revenir sur la parcelle 35 à 40 jours après. La luzerne est récoltée par tranche de 20 ha, généralement la nuit jusqu'à 10h en fin de rosée pour éviter que la feuille sèche et se détache de la tige : c'est dans les feuilles que la luzerne détient toute la protéine. Cette année, les analyses de luzerne allaient de 220 à 240 de MAT (g/kg de MS). Le matériel de récolte est classique, le conditionnement se fait à l'aide d'une presse cubique, afin d'optimiser la place dans le séchoir. Fabien implante toujours un blé derrière luzerne pour assurer la valorisation en meunerie.

Le fonctionnement du séchoir

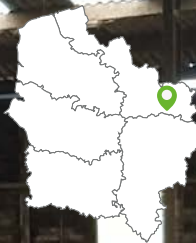
Le séchoir a été aménagé dans l'ancien bâtiment à pommes de terre. Il dispose d'une double toiture avec un écartement de 20 cm permettant de réchauffer et d'assécher l'air. C'est cet air brassé par le ventilateur qui va venir sécher les balles cubiques. Il peut sécher de la luzerne mais aussi du maïs, du tournesol...

Toujours dans cette optique de valorisation en circuit auprès d'éleveurs, Fabien a un nouveau projet en tête dont il a réalisé les tests cette année : produire un granulé composé de maïs et de luzerne afin d'allier dans un seul et même aliment un équilibre entre énergie et azote.

QUELQUES NOTIONS ÉCONOMIQUES :	
Investissement dans le séchoir (beaucoup de travaux réalisés par l'agriculteur)	90 000 €
Matériel de récolte d'occasion	60 000 €
Semences luzerne	200 €/ha/3 ans (soit 66€/ha/an)
Production	10t/an
Vente du foin de luzerne en 2022 (10€/point de protéine)	
• Luzerne en ballots cubiques	220 €/t
• Mash maïs/luzerne en big bag	355€/t
AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation en circuit court - Éviter la spéculation pour les éleveurs - Réutilisation d'un bâtiment - Polyvalence : possibilité de sécher d'autres cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - peu de stockage - contractualiser avec des éleveurs



Lucille LUTUN
06 02 15 89 00
l.lutun@bio-hdf.fr



ANTHONY DEMANEZ ÉLEVEUR LAITIER BIO À MARBAIX (59)



Nos idées et nos envies changent avec le temps. Anthony Demanez le démontre parfaitement. Le jeune éleveur basé à Marbaix dans l'Avesnois sera « officiellement » installé en 2024 sur la ferme familiale. Alors que pendant 26 ans, il s'est tenu à dire qu'il ne deviendrait jamais agriculteur. Son projet ? Transformer son lait en fromage et faire de la vente directe à la ferme.

Transformer son lait en fromage, faire de la vente directe à la ferme, mais aussi ouvrir ses portes au public pour parler de son métier et le valoriser « C'est un métier qui a du sens, connecté à la nature, et qui permet une grande autonomie de décision et dans l'organisation de son travail. Un métier qui permet d'allier qualité de vie et performance du système, contrairement à ce qu'on pourrait croire ». Un discours emplis de fierté et d'assurance, qu'il porte au travers de nombreux projets et qu'il incarne d'ailleurs dans la nouvelle campagne de communication lancée par le Parc naturel régional de l'Avesnois « En Avesnois, on a tous un producteur bio près de chez soi ! »



Difficile de croire que ce fils d'éleveurs rejetait complètement l'idée de reprendre la ferme familiale quelques années plus tôt. « Le métier me paraissait trop dur et peu rémunérateur. Plus jeune, je

ne m'intéressais pas du tout à la ferme ». Vision lucide sur les difficultés de la vie agricole marquée par le suicide de son père en 2010. Il s'éloigne alors du pays bocager : études à Lille, essais, abandons, petits boulots... En parallèle, sa mère continue seule à l'activité et la fait certifier bio en 2017, pour une meilleure valorisation du lait. « C'est quand j'ai effectué un service civique au pôle environnement dans le Collectif Parasites que j'ai changé mon regard sur l'Avesnois. » Au sein de cette association culturelle, de jeunesse et d'éducation populaire, il a notamment participé à des chantiers de plantation de haies, le rapprochant des questions liées à la biodiversité. « Je suis ensuite parti à vélo jusqu'en Turquie... une expérience qui m'a donné le temps de réfléchir à mes envies. De me dire que finalement, produire du lait et faire du fromage, ce n'est pas si mal », raconte-t-il avec un sourire.

C'est donc en septembre 2019 qu'il rejoint sa mère, prend ses marques et fait son expérience en tant que salarié, avant de se former pendant 2 ans en choisissant la voie de l'apprentissage. Dès son arrivée sur la ferme, il met en place le pâturage tournant et réduit le chargement pour aller vers plus d'autonomie sur la partie fourragère. Plus d'autonomie également grâce à l'agroforesterie qu'il développe : « 3 kilomètres de haies ont été réimplantés et 80 fruitiers replantés grâce à des chantiers participatifs... de quoi préserver le bocage, booster la biodiversité, ombrager les parcelles, mais aussi développer le bois plaquette pour les litières de ses normandes et pourquoi pas à terme, alimenter la chaudière ». Une recherche de résilience également dans le contexte de réchauffement climatique.

Très vite, il se rend compte qu'il n'avait pas mesuré l'ampleur de la tâche. Après deux hivers assez rudes, il fait le choix de la monotraite en juin 2023 pour se libérer

fermoscopie



2017 : passage de la ferme en AB

2019 : retour en tant que salarié sur la ferme familiale

2024 : installation

SURFACE : 112 hectares de prairies naturelles



CHEPTEL : 90 vaches laitières (Normandes)



ETP : 3 ETP dont lui-même, sa mère et un salarié

VENTE : en coopérative et à l'Esat du Pont de Sains pour transformation en Maroilles



d'une astreinte et met en place d'autres solutions pour alléger sa charge de travail : vaches plus longtemps en pâture, vaches nourrices, pâturage d'hiver... Son créneau : intervenir le moins possible ! Également sur le parcellaire des vaches, qui valorisent plutôt bien l'herbe haute. Côté débouché, le travail se poursuit en circuit long : « Le lait part majoritairement à l'Esat du Pont de Sains, le reste en coopérative. Mais je ne souhaite pas travailler éternellement en circuit long et compte construire une fromagerie et vendre la production directement à la ferme. Pour le côté éthique de proposer un produit maîtrisé de la pâture, au fromage. Et aller chercher de la plus-value bien sûr. »

Sa mère se met doucement en retrait sur l'activité, un salarié travaille à temps plein sur la ferme. Dans sa démarche, Anthony s'entoure : « Ma réflexion est largement nourrie par les rencontres que je fais notamment dans des groupes de travail dans lesquels je m'investis : ces rencontres me donnent des clés sur certains axes comme la qualité de vie au travail, le pâturage... c'est un réel soutien ». Une belle dynamique pour la Ferme des Provens, au sein d'un territoire moteur en matière d'agriculture biologique.

**PROCHAINS
EVENEMENTS**

**[FORMATION] CONSTRUIRE
ET OPTIMISER SA STRATÉGIE
COMMERCIALE EN CIRCUIT COURT**
17.01.2024 À AMIENS (80)
Contact : 07 87 32 38 79

**[FORMATION] ENTREtenir SES
OUTILS DE MARAÎCHER**
23.01.2024 À DOUCHY (02)
Contact : 07 87 32 52 70

**[FORMATION] LES ASSOCIATIONS
DE CULTURES : UNE ASSURANCE
RÉCOLTE FACE AUX ALÉAS
CLIMATIQUES ?**
24 & 25.01.2024 À AUXI-LE-CHÂTEAU (80)
Contact : 07 87 32 93 03

**[FORMATION] LES CLÉS D'UNE
PORTE OUVERTE RÉUSSIE SUR
VOTRE FERME**
30.01.2024 À MAROILLES (59)
Contact : 06.02.18.99.89

**[FORMATION] CONSTRUIRE SON
PROJET EN MARAICHAGE BIO**
30.01.2024 À PHALEMPIN (59)
Contact : 07 87 32 87 42



**Meilleurs
vœux
2024**



**[FORMATION] COMMUNIQUER SUR
SON MÉTIER DE PRODUCTEUR**
01.02.2024 À AMIENS (80)
Contact : 07 87 32 38 79

**[FORMATION] GÉRER LA FERTILITÉ
DES SOLS**
29.01.2024 ET 05.02.2024
Contact : 07 87 32 13 45

**[WEBINAIRE] BIEN FIXER SON PRIX
DE VENTE EN CIRCUIT COURT : ÇA
VAUT LE COÛT !**
06.02.2024
Contact : 07 87 32 64 30

**[FORMATION] PRODUIRE DU LIN ET
DU CHANVRE TEXTILE EN BIO**
13.02.2024 À ARRAS (62)
Contact : 07 87 32 26 10

**[FORMATION] ETABLIR SA
PLANIFICATION CULTURALE**
13.02.2024 À ARRAS (62)
Contact : 07 87 32 26 10

**[FORMATION] ETABLIR SA
PLANIFICATION CULTURALE**
06 ET 13.02.2024 À PHALEMPIN (59)
Contact : 07 87 32 87 42

**JOURNÉE DES ÉLEVEURS CAPRINS
DES HAUTS-DE-FRANCE EN VENTE
DIRECTE**
14.02.2024 À SAINT LAURENT
BLANGY (62)
Contact : 06 02 15 89 00

**[FORMATION] COMMUNIQUER SUR
LE MÉTIER DE PRODUCTEUR BIO À
TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX**
15.02.2024 À MAROILLES (59)
Contact : 06 02 18 99 89

**SAVE
THE
DATE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE
MARDI 16 AVRIL 2024**

**L'ADHÉSION ET L'ENGAGEMENT
À NOTRE ASSOCIATION EST DÉTERMINANT**

**LE CALCUL DU MONTANT DE L'ADHÉSION EST
FACILITÉ PUISQU'IL EST LIBRE, MINIMUM 50€**

L'ADHÉSION PEUT SE FAIRE EN LIGNE



EN DEUX CLICS



BIO
en Hauts-de-France

**ADHÉRER À
BIO EN HAUTS-DE-FRANCE**

**ENGAGEZ-VOUS
POUR FAIRE BOUGER
LES LIGNES !**

**MON ADHÉSION
POUR 1 AN**
(de date à date)

<https://www.bio-hautsdefrance.org/bio-en-hauts-de-france/adherer/>

MONTANT DE VOTRE COTISATION :

50 € + =
(montant libre)